

*Il faut parler sur environ 10.000.000 FB*

Maire au Ministère de la Jeunesse  
et du Mouvement Coopératif.

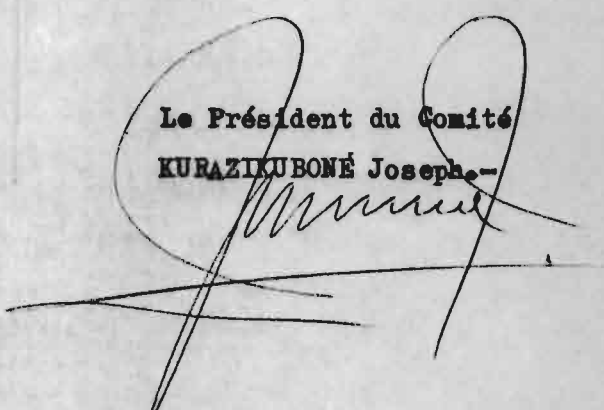
---

Je vous transmets, en annexe, les prévisions budgétaires des activités programmées dans le cadre de la préparation et de la célébration de l'Année Internationale de la Jeunesse.

Comme expliqué dans la note explicative, le Comité a limité ces prévisions au strict minimum compte tenu de la politique d'austérité et a arrêté les chiffres à 35.077.160 FRW.

Je vous en souhaite bonne réception.

Le Président du Comité  
KURAZIKUBONÉ Joseph.-



C.P.I à:

- Monsieur le Directeur Général  
au Ministère de la Jeunesse  
et du Mouvement Coopératif (Tous)

- 2 -

**Note explicative sur le budget présenté pour  
l'Année Internationale de la Jeunesse - 1985.**

---

L'année 1985 ayant été proclamée "Année Internationale de la Jeunesse : participation - développement - paix", par l'Assemblée Générale des Nations Unies, un Comité chargé de coordonner les activités relatives à l'année en question a été créé au sein du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif pour suivre de près et donner des avis et considérations susceptibles de mener à bonne fin lesdites activités.

Ce Comité, réuni en sa première séance en date du 8 octobre 1984, s'est fixé entre autres la confection d'un projet de budget à prélever sur le budget ordinaire de l'exercice 1985 du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif pour supporter financièrement les activités de l'Année Internationale de la Jeunesse.

Les chiffres présentés dans ce projet de budget tiennent compte de la politique d'austérité. C'est dire que le projet s'est limité au strict minimum de ce qui peut être fait si nous voulons que l'Année 1985, laisse un petit souvenir à la jeunesse rwandaise, en particulier, sans oublier que, d'une façon générale, l'année 1985 devra être pour le Ministère un moment important dans la sensibilisation de la population sur les problèmes qui nous occupent.

Le projet de budget reprend les points importants à financer. Il s'agit de :

- 1.- prix pour les concours à organiser dans les domaines désignés
- 2.- encadrement dans la préparation et la réalisation des activités
- 3.- subsides pour acheter du matériel d'alphabétisation
- 4.- réalisation d'un film sur l'A.I.J.
- 5.- divers.

Le Comité s'est inspiré des expériences réalisées antérieurement pour certains domaines présentés, tandis que pour d'autres c'est l'importance de la participation qui motive les montants inscrits.

Les courses populaires, par exemple, qui seront organisées pour la première fois dans notre pays auront une part moindre sur ce financement; tandis que le domaine agro-pastoral et artisanal qui occupe la majeure partie de la population aura une part importante dans ce budget.

Le concours sur l'Animation et le Folklore est à organiser au niveau préfectoral étant donné son impact dans l'éducation, la mobilisation et la sensibilisation des masses rurales.

Le domaine culturel, littéraire et musical seront organisés comme d'habitude au niveau national.

Dans le domaine des sports, les différents concours seront organisés à partir des niveaux locaux et régionaux en sélection et les prix sont prévus au niveau national.

### Encadrement

Des fonds sont également demandés pour aider au domaine agro-pastoral et artisanal lors de l'exposition-vente des produits qui auraient été présentés au concours. Il est supposé qu'un camion loué fera plus de tours au ramassage de produits qu'après l'exposition où nous supposons qu'une bonne quantité aurait été vendue.

L'alphabétisation est un domaine qui requiert une mobilisation de toutes les forces vives des masses rurales pour sortir de l'analphabétisme qui est un des blocages du développement. C'est pourquoi le Ministère devrait prélever sur le budget à l'occasion de l'Année Internationale de la Jeunesse des subsides pour renforcer cette oeuvre.

Il a été demandé au Ministère des Transports et Communications d'émettre un timbre-poste à l'occasion de l'Année Internationale de la Jeunesse. Le produit de la vente serait versé sur le fonds de financement des activités. Cette branche sera plutôt une source de recettes que de dépenses.

Il a été également demandé de réaliser un film à l'occasion de l'année en question, l'ORINFOR a évalué son coût à 1.500.000 FRW dont il assurera le quart du financement. Enfin, des fonds sont prévus pour assurer le Secrétariat, l'impression des affiches, l'achat de films pour photos et leur développement, l'impression d'un numéro spécial sur les activités de l'Année Internationale de la Jeunesse ainsi qu'une réception à la clôture.

Le Comité estime que le forfait de 3.500.000 FRW prévu au divers est insuffisant sur cet article, mais il pense que d'autres actions de demande de financement pourront être menées auprès des Organismes Internationaux, des ONG et, chez les particuliers etc. L'article des imprévus d'un montant de 3.507.716 FRW (soit 10 %), n'est pas inclus dans les chiffres présentés. Cette somme devrait donc y être portée si le budget 1985 (les 50 M. prévus sur les Activités de l'A.I.J.) était accordé.

Pour la bonne réussite de toutes les activités, nous aurions voulu proposer l'achat de deux camionnettes double cabine ... mais tout sera conditionné par l'adoption du budget ad hoc.

L'enjeu en vaut la peine, c'est une position qu'il faudra soutenir lors de la dépense du budget 1985.

Le Comité.-

IMPACTS FINANCIERS SUR L'ANNEE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE "1985"

|   |                       |
|---|-----------------------|
| <b>I. <u>Domaine Agro-Pastoral et Artisanal</u> :</b> | <b>16.392.940 FRS</b> |
| 1. Agriculture  |                       |
| 2. Elevage  |                       |
| 3. Artisanat  |                       |
| 4. Exposition-vente                                   |                       |
| <br>  |                       |
| <b>II. <u>Domaine culturel</u></b>                    | <b>4.701.300 FRS</b>  |
| 1. Concours d'Animation Folklore :                    |                       |
| 2. Concours littéraire                                |                       |
| 3. Concours musical                                   |                       |
| <br>  |                       |
| <b>III. <u>Domaine des sports</u></b>                 | <b>3.502.920 FRS</b>  |
| 1. Athlétisme   | (+ itinéraires)       |
| 2. Course Populaire                                   |                       |
| 3. Course cycliste                                    |                       |
| <br>  |                       |
| <b>IV. Alphabétisation</b>                            | <b>5.855.000 FRS</b>  |
| <br>  |                       |
| <b>V. Timbre-Poste sur l'A.I.J.</b>                   |                       |
| <br>  |                       |
| <b>VI. Film sur l'A.I.J.</b>                          | <b>1.125.000 FRS</b>  |
| <br>  |                       |
| <b>VII. Divers</b>                                    | <b>3.500.000 FRS</b>  |
|   | <hr/>                 |
|   | <b>35.077.160 FRS</b> |

I. Domaine Agro-Pastoral et Artisanal

1. Concours sur l'Agriculture

1er prix : 12.000 FRS )  
2e prix : 8.000 FRS ) = 25.000 x 143 = 3.575.000 FRS  
3e prix : 5.000 FRS )

2. Concours sur l'Elevage

1er prix : 12.000 FRS )  
2e prix : 8.000 FRS ) = 25.000 x 143 = 3.575.000 FRS  
3e prix : 5.000 FRS )

3. Concours sur l'Artisanat

1er prix : 12.000 FRS )  
2e prix : 8.000 FRS ) = 25.000 x 143 = 3.575.000 FRS  
3e prix : 5.000 FRS )

4. Exposition-Vente

- Location d'un camion à 200 FRS/Km pour 1.000 Km  
à l'aller (ramassage et acheminement des objets à exposer)  
et 500 Km au retour : soit  $200 \text{ F} \times 1.500 \times 10 = 3.000.000 \text{ FRS}$
- Encadrement pour ce Domaine  
à raison de 6 jours par mois : de novembre 1984 au 30 janvier 1985;  
soit  $(11.000 \text{ FRS} \times 4 \times 3) + (5.500 \text{ FRS} \times 3) = 148.500 \text{ FRS}$
- Déplacement de 7 membres du Jury + 1 chauffeur  
à raison de 6 jours par Préfecture,  
soit  $(1.000 \text{ FRS} \times 7 \times 10) + (5.500 \text{ FRS} \times 10) = 825.000 \text{ FRS}$
- Déplacement de 1 agent du Ministère + 1 chauffeur lors de l'Exposition-Vente  
à raison de 2 jours par Préfecture;  
soit  $(3.000 \text{ FRS} \times 1 \times 10) + (1.500 \times 10) = 45.000 \text{ FRS}$
- Carburant estimé à une moyenne de 80 l par jour;  
soit  $66,8 \text{ FRS} \times 80 \times 260 = 1.389.440 \text{ FRS}$
- Entretien véhicule :  $\frac{360.000 \text{ FRS} \times 260}{360} = \underline{260.000 \text{ FRS}}$

TOTAL : 16.392.940 FRS

## II. Domaine Culturel

### 1. Concours sur l'Animation et Folklore

|                       |                      |                      |
|-----------------------|----------------------|----------------------|
| 1er prix : 60.000 FRS |                      |                      |
| 2e prix : 40.000 FRS  |                      |                      |
| 3e prix : 30.000 FRS  | = 150.000 FRS x 10 = | <u>1.500.000 FRS</u> |
| 4e prix : 20.000 FRS  |                      |                      |

### 2. Concours littéraire

|                             |                      |                                      |
|-----------------------------|----------------------|--------------------------------------|
| 1er prix : 40.000 FRS       |                      |                                      |
| 2e prix : 35.000 FRS        | } <i>assimilés</i> 3 |                                      |
| 3e prix : 30.000 FRS        |                      |                                      |
| <u>4e prix : 25.000 FRS</u> | =                    | <u>315.000</u><br><u>130.000 FRS</u> |

### 3. Concours musical

|                   |                       |
|-------------------|-----------------------|
| <u>Solistes</u> : | 1er prix : 30.000 FRS |
|                   | 2e prix : 20.000 FRS  |
|                   | 3e prix : 15.000 FRS  |
|                   | 4e prix : 10.000 FRS  |

|                   |                       |
|-------------------|-----------------------|
| <u>Cherales</u> : | 1er prix : 80.000 FRS |
|                   | 2e prix : 60.000 FRS  |
|                   | 3e prix : 40.000 FRS  |
|                   | 4e prix : 20.000 FRS  |

#### Orchestres :

|                       |             |
|-----------------------|-------------|
| 1er prix : 80.000 FRS |             |
| 2e prix : 60.000 FRS  |             |
| 3e prix : 40.000 FRS  | 475.000 FRS |
| 4e prix : 20.000 FRS  |             |

#### Encadrement

|  |               |
|--|---------------|
| - Déplacement de 4 agents au niveau préfectoral + 1 chauffeur<br>à raison de 6 j/mois : de février 1984 à avril 1985;<br>soit (11.000 FRS x 4 x 3) + (5.500 FRS x 3) = | 148.500 FRS   |
| - Déplacement de 6 membres du jury + 1 chauffeur<br>à raison de 2 jours par Préfecture;<br>(13.000 FRS x 6 x 10) + (1.500 FRS x 10) =                                  | 195.000 FRS   |
| - Carburant estimé à 80 par jour : soit 66,8 F x 80 x 200 =  | 1.068.800 FRS |
| - Entretien du véhicule : $\frac{360.000 \text{ FRS} \times 200}{360}$ =   | 200.000 FRS   |
| - Jetons de présence des Lecteurs pour le concours littéraire :<br>15 personnes pendant 15 jours à 2.000 FRS/jour =  | 450.000 FRS   |
| - Logement et nourriture des Lecteurs à 2.000 F/jour =   | 450.000 FRS   |
| - Jetons de présence du jury du concours musical<br>11 personnes pendant 3 jours à 2.000 F/jour =  | 66.000 FRS    |

- Logement de 3 membres du jury pendant 3 nuits : (2.000 FRS) = 18.000 FRS  
TOTAL = 4.701.300 FRS

### III. Domaine des Sports

#### 1. Concours sur l'Athlétisme

- 14 disciplines pour dames : course de 100 m, 200 m, 400 m, 800 m, 1500 m, 3000 m, 5000 m, 10.000 m, lances des poids, javelot, disque, sauts en longueur, hauteur et triple saut.

- 15 disciplines pour Hommes : les mêmes que les dames + saut à la perche  
1er prix par discipline : 20.000 FRS

2e prix par discipline : 15.000 FRS = 45.000 × 29 = 1.305.000 FRS

3e prix par discipline : 10.000 FRS

#### 2. Course populaire (organisé au niveau communal)

1er prix : 3.000 FRS

2e prix : 2.000 FRS = 6.000 FRS × 143 = 858.000 FRS

3e prix : 1.000 FRS

#### 3. Concours cyclisme

1er prix : 20.000 FRS

2e prix : 18.000 FRS

3e prix : 16.000 FRS

4e prix : 10.000 FRS

5e prix : 9.000 FRS = 98.000 FRS

6e prix : 8.000 FRS

7e prix : 6.000 FRS

8e prix : 5.000 FRS

9e prix : 4.000 FRS

10e prix : 2.000 FRS

### Encadrement Concours Athlétisme

#### a) Niveau préfectoral

- Déplacement de 1 agent du Ministère + 1 chauffeur à raison de 2 jours par Préfecture; soit (30.000 FRS + 15.000 FRS) = 45.000 FRS

- Carburant estimé à 60 l par jour; soit 66,8 F × 60 × 2 × 10 = 80.160 FRS

- Entretien du véhicule :  $\frac{360.000 \text{ FRS} \times 10 \times 2}{360}$  = 20.000 FRS

#### b) Niveau National

- Séjour des athlètes à raison de 2 personnes par discipline et 1 encadreur par Préfecture (29 × 2 × 10) + 10 × 10 = 590 personnes 531.000 FRS <sup>1</sup>

- Tickets aller et retour estimé à une moyenne de 600 F; soit 600 F × 590 = 354.000 FRS

- Carburant estimé à 30 l par jours pour 3 véhicules pendant 3 jours : soit 66,8 FRS × 30 × 3 × 3 = 18.036 FRS

Encadrement concours cycliste

|   |                     |
|---|---------------------|
| - Séjour de 10 cyclistes et 1 encadreur par Préfecture pendant 3 jours à 3000 Frs par jour et par personne; soit $300 \text{ Frs} \times 3 \times 11 \times 10 =$ | 99.000 F1           |
| - Tickets aller et retour estimé à 600 Frs par personne :<br>soit : $600 \text{ FRS} \times 11 \times 10 =$   | 66.000 F1           |
| - Carburant estimé à 30 l par jour pour 2 véhicules pendant 3 jours; soit $66,8 \text{ Frs} \times 30 \times 3 \times 2 =$  | 12.024 F1           |
| - Carburant estimé à 50 l par jour le jour du concours pour 5 véhicules; soit $66,8 \text{ Frs} \times 50 \times 5 =$   | 16.700 F1           |
|   | <u>3.502.920 F1</u> |

IV. Alphabétisation

|  |                   |
|--|-------------------|
| - Subsidés estimés à 40.000 Frs par Commune; soit $40.000 \text{ Frs} \times 143 =$  | 5.720.000 F1      |
| - Déplacement d'1 agent au niveau préfectoral + 1 chauffeur à raison de 5 jours par Préfecture (recensement d'endroits d'alphabetisation et le nombre de fréquentation; soit $(9.000 \text{ Frs} \times 10) + (4.500 \text{ Frs} \times 10) =$ | <u>135.000 F1</u> |
|  | 5.855.000 F1      |

V. Emission d'un timbre-poste à l'occasion de l'A.I.J.

source de recettes

VI. Film sur l'A.I.J.

|   |              |
|---|--------------|
| Le coût de la réalisation d'un film ayant été estimé à 1.500.000 FRS, l'ORINFOR y participera pour 25 % : | 1.125.000 F1 |
|---|--------------|

VII. Divers

|  |                      |
|--|----------------------|
| Secrétariat, achat films-photos et leur développement, impression N° Spécial, confection et impression des affiches, emblèmes, autocollants ... et réception | <u>3.500.000 F1</u>  |
| GRAND TOTAL :  | <u>35.077.160 F1</u> |

Concours littéraires = 1.83.170